

Grand'rue (la)

Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "Grand'rue", aujourd'hui "rue Clemenceau", va du château au carrefour de l'Europe.

Cadastre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastre Moderne (2010) : Sections AC, AE et AH



1992 – Le centre interdit aux camions

Le 19 mars, Jean-Paul Albert, le maire, prend un arrêté interdisant le centre-ville aux poids-lourds, sauf pour livraisons. Une signature qui met fin au long et mouvementé feuilleton du contournement de Montaigu.

Tous les Montacutains, sauf ceux nés après 1992, ont au moins une fois rasé les murs de la rue très commerciale Georges-Clemenceau, pour se garder, sinon en vie, du moins du trafic incessant empruntant le tracé de la nationale 137. Sur une chaussée minuscule, entre deux rangées de commerces, se croisent chaque année des milliers de camions et de vacanciers. Jusqu'à 17 000 véhicules par jour dans Montaigu, en août 1986 ! « Une sauvage activité », note le bulletin municipal de décembre 1984.

À intervalles réguliers, les habitants se mobilisent. En juillet 1975, Henri Joyau, alors maire, répond à une pétition menée par l'union des commerçants... En septembre 1984, élus et population manifestent au rond-point de la Cre-

pellière... Rebelote en 1989, sous la houlette de Philippe de Villiers qui demande au préfet de venir constater sur place.

Pendant ce temps, l'évolution administrative du dossier suit un tracé sinueux. D'abord retenue au début des années 70, l'option autoroutière est abandonnée en 1979 au profit d'une liaison par une deux fois deux voies. Puis elle revient au-devant de la scène en avril 1987.

Dans le même temps, le contournement de Saint-Georges-de-Montaigu, venant d'abord buter sur l'arrivée de la 2 x 2 voies Belleville-Boufféré, puis poursuivant jusqu'à la route de Challans, est engagé. Exit les camions arrivant du sud et cherchant le littoral.

Reste le trafic nord-sud. Fin 1991, la tension est à son paroxysme lorsque l'ouverture du tronçon autoroutier Nantes-Montaigu est repoussée. Les riverains bloquent la 137 tandis que les élus inaugurent aux forceps le fameux tronçon. Pendant plus d'un mois, on passe gratis au péage de Boufféré. En centre-ville de Montaigu, le trafic dégonfle, avec moitié moins



La rue Clemenceau au temps où le trafic très important de la nationale 137 empruntait cette voie étroite du centre-ville. C'était avant 1992.

de camions, au moins au début. En mars, Jean-Paul Albert tranche, mais il faut attendre mai pour que réellement, l'interdiction entre en

vigueur : l'itinéraire bis non payant (ce qui n'est pas le cas d'une autoroute) n'est en effet ouvert qu'à ce moment-là.

Vers 1910, la "Grand'rue" vue de la "place Dugast-Matifeux" et vue du carrefour de l'Europe, avec la localisation de l'auberge que la famille Deléard, y tenait avant la Révolution.

En 1992, la "Grand'rue", devenue "rue Clemenceau", avant qu'elle soit transformée en rue semi-piétonne (Ouest-France, 2000).

Histoire et archéologie

La "Grand'rue", aujourd'hui "rue Georges Clemenceau", est l'axe principal de la Vieille Ville de Montaigu.

On a dit, à tort, qu'elle était un tronçon de l'ancienne voie romaine allant de Saintes (*Mediolanum Santonum*) à Rezé (*Ratiatum*), en effet celle-ci, arrivée à Saint-Georges-de-Montaigu, y franchissait la Maine et, par sa rive gauche,

atteignait la Loire. Elle ne passait donc pas par le site du futur Montaigu qui ne naîtra que plusieurs siècles plus tard, dans les environs de l'an 1000. Ce n'est qu'à partir de cette date que la route allant de Nantes à la Rochelle, puis à Bordeaux passera par Montaigu.

Au XVIII^e siècle, cette route fut, intégrée au nouveau réseau routier initié par Trudaine, et elle

connaîtra une transformation complète entre 1752 et 1757. Rendue en rase campagne aussi rectiligne que le permettait le relief, elle fut mise au gabarit des "routes royales" qui, à cette date, devaient avoir une largeur de 60 pieds, soit 19,5 m fossés inclus. Dans la traversée de la ville, elle retrouvait cependant sa largeur et son tracé antérieurs, ceux de la "Grand'rue", qui étaient à peu de choses près les mêmes qu'aujourd'hui.

L'étroitesse de la "Grand-rue" était et est toujours peu adaptée à la circulation automobile, particulièrement à celle des poids-lourds qui

pouvaient difficilement s'y croiser et y occasionnaient des dégradations multiples¹. Cette circulation augmentant au fil des ans, il fut décidé de créer un boulevard de contournement qui fut réalisé entre 1970 et 1975. Cependant, devant les réticences de certains qui craignaient un dépérissement des activités du centre-ville, et plus encore devant les lenteurs et tergiversations administratives, ce n'est qu'après 1992 que le passage des camions finit par y être interdit et la circulation limitée². Elle est depuis lors devenue une rue semi-piétonne.

Noms anciens ou variantes

Bien que certains se plaisent encore à employer ce terme de "Grand'rue", c'est désormais le nom plus moderne, et peut-être paradoxalement

(ou pas) plus banal, de "rue Georges Clemenceau" qui est communément utilisé aujourd'hui pour cette rue à Montaigu.

Mentions

Au moment de la Révolution, c'est aux actuels n^{os} 18-16-14 de la "Grand'rue" (photo ci-jointe)³, qu'habitaient les sœurs Deléard, "tenant auberge et café à Montaigu" et qui connurent des destins conformes aux engagements politiques du temps. En décembre 1793, la cadette, Marie-Jeanne (née en 1761), trouva la mort en "buvant de l'eau à Nantes"⁴, suivant la spirituelle expression utilisée à l'époque pour se féliciter des exécutions par noyades qui s'y pratiquaient. Deux de ses plus jeunes sœurs, réfugiées à Nantes pour échapper aux pillages et incendies de Montaigu par Kléber à la fin septembre 1793, et dénoncées cinq mois plus tard par un certain Girardin, y furent arrêtées. Jugées en même temps, le 18 mars



1794 (28 ventôse an II) elles furent : Rosalie (née en 1771), condamnée "à garder prison jusqu'à la paix" pour avoir été coupable de "grand zèle contre-révolutionnaire" et de "propos inciviques"⁵, et Modeste (née en 1767), condamnée à mort et guillotinée le jour même⁶, pour les mêmes motifs et avoir de plus "vêtue de blanc, pris part à des processions, et fabriqué des agnus et des noms de Jésus"⁵. Après la chute de Robespierre, Rosalie finira par être innocentée, puis le 19 décembre 1794 elle sera libérée⁷. Les descendants des neuf enfants de cette famille Deléard se gardèrent de revenir à Montaigu. Ils se limitent aujourd'hui aux lointains héritiers du plus jeune d'entre eux, Pierre-Gabriel (1772-1849)⁸.

Sources ou Références

- ¹ Entretiens avec Denise Favreau-Bourquie (1920-2015), née à Montaigu et y ayant toujours vécu.
- ² *Ouest-France*, numéro spécial : "Ouest-France, 2000".
- ³ Plan, état de sections et matrice du cadastre de 1814, parcelles A 412-414-417 (A.D.V. : 3 P 146).
- ⁴ Archives départementales de la Loire-Atlantique (L 1501) ; Charles Berriat Saint-Prix, "Carrier à Nantes" in *le Cabinet historique*, t. 14, 1868, p. 25 à 61.
- ⁵ Lallié (Alfred), *la Justice révolutionnaire à Nantes*, 1896, p. 214.
- ⁶ *Registre d'écrou du Bouffay*, folio 124 (fonds Dugast-Matifeux, 2^e série, n^o53, à la Bibliothèque municipale de Nantes).
- ⁷ Leroux Cesbron (Charles), "[les Prisonniers vendéens et la réaction thermidorienne](#)", *la Revue historique de l'Ouest*, 1896, p. 373.
- ⁸ Entretiens en 2013 avec L.-R. Auvinet, descendant au 7^e degré de Pierre-Gabriel Deléard.